



Cartographie du classement sonore des infrastructures de transport terrestre en application de l'arrêté 2022/DDT/SEPR/89

Limite communale	<b>Zone affectée par le bruit ferroviaire (catégorie)</b>	<b>Zone affectée par le bruit routier (catégorie)</b>
Voie ferrée classée	1	1
Voie routière classée	2	2
	3	3
	4	4
	5	5